



TERMES DE REFERENCE

Évaluation externe finale « SentinElles – Programme concerté pour la promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre au Maghreb »

Santé Sud
Septembre 2024

RESUME

Objectifs : Evaluer l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, la cohérence et la pertinence d'un programme pour la promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre au Maghreb.

Commanditaire : Santé Sud, ONG cheffe de file du projet

Lieu : Maroc, Tunisie

Calendrier :

Déroulement de l'évaluation : novembre 2024 – février 2025

Echéance de remise du rapport final : 28/02/2025.

Budget maximum : 30.000€

Référence de l'appel d'offre : Evaluation finale SentinElles 2024

CONTEXTE

1. Présentation de Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Santé Sud conduit des projets en Tunisie et au Maroc depuis plusieurs années. La santé sexuelle et reproductive et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre font partie de ses priorités d'action dans le pays.

Plus d'informations sur www.santesud.org

2. Justification du programme



Contexte et enjeux

Le “programme concerté pour la promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre au Maghreb” nommé “SentinElles” est mis en œuvre au Maroc et en Tunisie. En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre. Pour cela (1) la promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) reposera sur des activités d'éducation à la santé et de campagnes de sensibilisation aux rapports sexuels sûrs et désirés, à la prévention des violences basées sur le genre dont le mariage des mineures, les grossesses précoces et non désirées. Ces activités incluront la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes, dont la paternité et la masculinité positive, la lutte contre les stéréotypes sexistes et la visibilisation du rôle des femmes, de leurs droits et de leurs perspectives. (2) La protection des survivant·es de violences sera renforcée par l'amélioration de la qualité et de la coordination des mécanismes mis en œuvre par les OSC et les services publics afin de leur garantir l'accès à un continuum de prise en charge global, intégré et coordonné au niveau territorial.

L'action répond aux besoins des populations des deux pays. En effet, au Maroc et en Tunisie, les systèmes de santé et de protection sociale sont fragiles, les violences gynécologiques et obstétricales nombreuses et inscrites dans le continuum de violences de genre vécues par les femmes. 62,8% des femmes au Maroc ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal, et 48% en Tunisie. Par ailleurs, ces 2 pays ont un environnement social marqué par les normes et stéréotypes de genre ce qui représente un frein pour l'accès aux femmes à des soins de SSR pour les femmes, notamment les jeunes femmes. Les Violences Basées sur le Genre (VBG) comme les mutilations génitales féminines (violences sexuelles, mariage précoce, grossesses précoces et non désirées y sont assez importantes. Les systèmes de santé marqués par les VBG sont à leur tour porteurs de violences de genre violences gynécologiques et obstétricales faiblesses dans la prise en charge des VBG. Ce contexte est aggravé par le manque d'information sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Le projet a pour objectifs de :

Objectif global : Contribuer au renforcement de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre au Maroc et en Tunisie

Objectifs spécifiques :

(1) Améliorer la **qualité de l'offre et du parcours de soins en santé sexuelle et reproductive** pour les adolescent.es, les femmes et les survivant.es de violences basées sur le genre selon une **approche droits et genre**.

(2) Renforcer les capacités des OSC, des acteur·rices clefs de l'écosystème des violences basées sur le genre et des adolescent.es, des femmes et des survivant.es de violences basées sur le genre concernant les **droits en santé sexuelle et reproductive** et la **promotion de l'égalité de genre**

Afin de réaliser ces objectifs, le projet s'est fixé cinq principaux résultats à atteindre :



- **Résultat 1.1** : La qualité de l'offre de soins gynécologiques et obstétricaux est renforcée selon une approche droits et genre dans les établissements de santé partenaires ;
- **Résultat 1.2** : Les survivant.es de violences basées sur le genre bénéficient d'une prise en charge renforcée selon les principes de la démarche qualité au sein des structures de santé et des centres d'écoute partenaires ;
- **Résultat 1.3** : Les institutions publiques de référence sont associées au renforcement de l'offre et du parcours de soins en santé sexuelle et reproductive, incluant la prise en charge des violences basées sur le genre, et les méthodologies et outils développées sont capitalisées et partagées pour renforcer leurs pratiques ;
- **Résultat 2.1** : Les OSC partenaires du projet sont renforcées, mises en réseau et développent des actions de communication pour la promotion des droits sexuels et reproductifs et l'égalité de genre ;
- **Résultat 2.2** : Les capacités des adolescent.es, des femmes et des survivant.es de VBG sont renforcées concernant la santé, les droits sexuels et reproductifs et l'égalité de genre ;
- **Résultat 2.3** : Les capacités des acteur.rices de l'éducation concernant les droits en santé sexuelle et reproductive sont renforcées et contribuent au référencement des adolescent.es vers les services de prise en charge adaptés à leurs choix sexuels et reproductifs.

Zones d'intervention :

- Tunisie : régions de Tunis et Kasserine
- Maroc : régions Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khenifra

LE PROJET

1. Objectifs, résultats attendus et principales activités du programme

Objectif global	Contribuer au renforcement de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre au Maroc et en Tunisie
Objectifs spécifiques	<p>OS1 : Améliorer la qualité de l'offre et du parcours de soins en santé sexuelle et reproductive pour les adolescent.es, les femmes et les survivant.es de violences basées sur le genre selon une approche droits et genre.</p> <p>OS2 : Renforcer les capacités des OSC, des acteur.rices clefs de l'écosystème des violences basées sur le genre et des adolescent.es, des femmes et des survivant.es de violences basées sur le genre concernant les droits en santé sexuelle et reproductive et la promotion de l'égalité de genre</p>
Résultat attendu 1.1 : La qualité de l'offre de soins gynécologiques et obstétricaux est	<p>Principales activités :</p> <p>1/ Evaluer la qualité de l'offre et du parcours de soins en santé sexuelle et reproductive, incluant la prise en charge des violences basées sur le genre et les violences gynéco-obstétricales</p>



<p>renforcée selon une approche droits et genre dans les établissements de santé partenaires</p>	<p>2/ Construire des modules de formation continue et un référentiel de monitoring de la qualité des soins afin de renforcer la qualité de l'offre et du parcours de soins en SSR et la prise en charge des VBG dans les établissements de santé partenaires</p> <p>3/ Renforcer les capacités des professionnel·les de santé des établissements de santé partenaires à assurer une offre et un parcours de soins de qualité, bienveillants et respectueux</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 70% des professionnel·les de santé partenaires augmentent leurs connaissances et améliorent leurs pratiques concernant les soins gynécologiques et obstétricaux- Le pourcentage d'adolescent·es et femmes interrogé·es estimant avoir reçu des soins bienveillants et respectueux en gynécologie et obstétrique a augmenté de 10 points
<p>Résultat attendu 1.2 : Les survivant·es de violences basées sur le genre bénéficient d'une prise en charge renforcée selon les principes de la démarche qualité au sein des structures de santé et des centres d'écoute partenaires</p>	<p>Principales activités :</p> <p>1/ Doter les OSC partenaires d'un fonds de prise en charge pour l'accompagnement des survivant·es de violences basées sur le genre (VGB) et accompagner l'élaboration d'une stratégie financière pour les pérenniser</p> <p>2/ Renforcer les capacités des centres d'écoute de Beity et du réseau LDDF-Injad à assurer l'accompagnement psychologique des survivantes de violences basées sur le genre</p> <p>3/ Développer une prise en charge de qualité, globale et intégrée pour les survivant·es de violences basées sur le genre</p> <p>4/ Créer et animer des espaces de soutien psychologique (groupes de parole) et d'échanges de pratiques entre professionnel·les de santé sur la prise en charge des VBG dans les établissements de santé partenaires et les OSC</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 70% des professionnel·les de santé et des cellules d'écoute partenaires de l'action augmentent leurs connaissances et améliorent leurs pratiques concernant la prise en charge des violences basées sur le genre
<p>Résultat attendu 1.3 : Les institutions publiques de référence sont associées au renforcement de l'offre et du parcours de soins en santé sexuelle et reproductive, incluant la prise en charge des violences basées sur le genre, et les méthodologies et outils développés sont capitalisés et partagés pour renforcer leurs pratiques</p>	<p>Principales activités :</p> <p>1/ Organiser des comités de pilotage semestriels pour permettre le partage des résultats et la remontée des données relatives à la prise en charge en santé sexuelle et reproductive, incluant les violences basées sur le genre</p> <p>2/ Capitaliser les outils développés pour le renforcement de la santé, des droits sexuels et reproductifs, incluant la prise en charge des VBG et en assurer la transmission auprès des autorités publiques de santé</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 1 outil de renforcement de la prise en charge en SSR-VBG (exemple : cursus de formation et/ou outils à destination des personnels de santé) est capitalisé et transmis aux institutions publiques de référence (autorités publiques de santé)
<p>Résultat attendu 2.1 : Les OSC partenaires du projet sont renforcées, mises en réseau et</p>	<p>Principales activités :</p> <p>1/ Renforcer les capacités des OSC et des foyers féminins à la promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre et la prise en charge de VBG au Maroc</p>



<p>développent des actions de communication pour la promotion des droits sexuels et reproductifs et l'égalité de genre</p>	<p>2/ Organiser des webinaires internationaux d'échange de pratiques et de mise en réseau pour la promotion de la SDR, incluant la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG), des grossesses non désirées et des MST/IST</p> <p>3/ Créer des partenariats avec des médias féministes engagés pour visibiliser les activités du projet, valoriser les OSC locales et renforcer la lutte contre les stéréotypes de genre au sein de l'espace médiatique au Maroc</p> <p>4/ Participer aux instances nationales et internationales de coordination et de plaidoyer en SSR/genre</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 70% des membres des OSC féministes partenaires voient leurs connaissances augmenter sur les DSSR, incluant la prévention des VBG et la protection des survivant·es- Au moins 3 webinaires internationaux d'échanges de pratiques pour la promotion des DSSR, la prévention et la prise en charge des VBG sont organisés- Au moins 15 000 personnes (dont au moins 50% de femmes 30% de jeunes) sont bénéficiaires des actions grand public de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité de genre
<p>Résultat attendu 2.2 : Les capacités des adolescent.es, des femmes et des survivant.es de VBG sont renforcées concernant la santé, les droits sexuels et reproductifs et l'égalité de genre</p>	<p>Principales activités :</p> <p>1/ Elaborer des modules de formation différenciés, (adolescent·es, jeunes, femmes, hommes) et supports d'animation pour la promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre</p> <p>2/ Organiser des activités de promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre avec et pour les populations, en particulier les adolescent·es et les jeunes, afin de renforcer leurs connaissances, aptitudes et pratiques</p> <p>3/ Mettre en œuvre une campagne grand public de promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs en partenariat avec les autorités locales et les autorités de santé</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 1000 adolescent·es bénéficient d'actions d'empowerment concernant leur santé, leurs droits sexuels et reproductifs et l'égalité de genre- Nombre d'outils de promotion de la SDR, de sensibilisation à l'égalité de genre, de prévention et d'accompagnement des survivantes de VBG créés à travers le projet- Les connaissances et pratiques des adolescent.es concernant les droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR), incluant la protection des survivant·es de violences basées sur le genre augmentent d'au moins 50%
<p>Résultat 2.3 : Les capacités des acteur·rices de l'éducation concernant les droits en santé sexuelle et reproductive sont renforcées et contribuent au référencement des</p>	<p>Principales activités :</p> <p>1/ Former les enseignant.es de collèges et lycées pilotes au repérage des violences basées sur le genre et des grossesses non désirées et à l'orientation des cas vers les services de prise en charge publics et associatifs au Burkina Faso et au Maroc</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les connaissances et les pratiques des acteur·rices de l'éducation partenaires concernant les DSSR, incluant la



adolescent.es vers les services de prise en charge adaptés à leurs choix sexuels et reproductifs	protection des survivant·es de VBG, augmentent d'au moins 50% - Les enseignant·es sont en capacité de transmettre des messages clairs sur les VBG/SSR et à susciter des réflexions positives sur l'égalité de genre
--	--

2. Partenaires du programme

Tunisie :

- Association Beity
- Groupe Tawhida Ben Cheikh

Maroc

- Réseau LDDF-INJAD
- Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
- Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (foyers féminins)
- Réseau Femmes Solidaires

3. Budget de l'action

Le projet est financé à 63% par l'Agence Française de Développement (AFD), 33% par l'Union européenne et 4% d'autres sources de financement.

L'EVALUATION

L'évaluation portera sur toute la période de la durée du projet soit d'avril 2022 à avril 2025 (Financement 3Inaya : avril 2022 - décembre 2024 / Financement SentinElles : novembre 2022 – avril 2025)

1. Justification de l'évaluation

Cette évaluation externe est motivée par l'engagement contractuel d'examiner le **degré d'atteinte des objectifs par rapport aux résultats attendus**, par l'importance d'analyser **les effets/impacts directs et indirects** ainsi que **la pérennité** et **les perspectives** des actions et par le désir de tirer des enseignements et d'énoncer **des recommandations** pour alimenter la dynamique enclenchée avec les diverses parties prenantes du projet. Les résultats ainsi que le rapport d'évaluation seront partagés avec l'ensemble des partenaires et des acteurs impliqués.

2. Objectifs de l'évaluation

Santé Sud, ONG cheffe de file du projet confie à un **e consultant e externe la conduite d'une évaluation externe finale ayant pour objectif d'apprécier en fin de projet la performance de celui-ci vis-à-vis des 6 critères définis par le CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité/viabilité) et des marqueurs**



genre de la Politique d'aide à l'appui de l'égalité homme-femme (CAD-OCDE, 12/2016). L'évaluation finale devra permettre de faire un bilan sur la mise en œuvre des activités, leurs résultats et leur impact.

Cette évaluation finale prendra en compte toutes les actions programmées dans le document projet. Elle vise à réaliser un bilan des activités conduites au regard des objectifs et résultats attendus tout en mettant l'accent sur les processus et méthodologies mis en place. Il s'agira aussi de dégager les éléments d'apprentissage à considérer pour des initiatives similaires futures.

Les objectifs de cette évaluation sont doubles :

- Rendre compte des activités mises en œuvre à l'issue du projet à l'Agence Française de Développement et à l'Union européenne.
- Apprécier de manière rigoureuse et impartiale les résultats et l'impact du programme.

Au-delà de cette obligation contractuelle vis-à-vis de l'AFD et de l'UE, l'évaluation envisagée est nécessaire pour orienter la conception et la mise en œuvre de futures interventions de Santé Sud sur la thématique concernée.

Le-la consultant-e devra conduire l'analyse afin d'évaluer la performance du projet au regard de 6 critères d'évaluation :

- Cohérence : comparer l'adéquation entre les moyens attribués et les objectifs du projet
- Pertinence : comparer les objectifs aux enjeux du projet
- Efficience : comparer les résultats obtenus aux moyens mis en œuvre. Comparer les résultats et la démarche choisie selon les ressources mobilisées
- Efficacité : comparer les objectifs fixés et les résultats atteints
- Impacts : apprécier tous les effets d'une action sur son environnement au sens le plus large
- Pérennité : analyser les chances de poursuivre l'action lorsque l'aide extérieure aura cessée

L'analyse des critères d'évaluation devra tenir compte plus spécifiquement des questions évaluatives suivantes, qui guideront la réflexion de façon transversale :

1 - PERTINENCE

La stratégie d'intervention du programme (sensibilisation des jeunes et renforcement des acteurs clés de l'écosystème des VBG et DSSR) est-elle pertinente en fonction des besoins des groupes cibles (travailleuses sociales d'écoute, éducatrices & personnels soignants, jeunes) sur les thématiques du projet ?

2 - COHERENCE

Le projet s'est-il intégré de manière cohérente dans les politiques nationales des différents ministères impliqués (Santé, Jeunesse, Education Nationale) en alignement avec les programmes en matière de SSR et de lutte contre les VBG ? Le projet était-il



en adéquation avec les contextes culturels locaux notamment en termes de genre, d'égalité de genre et de SSR ?

3 - EFFICACITE

L'approche en cascade et pluri-acteurs relative aux activités de formations (enseignant.es, ONET, écoutantes, foyers féminins) et la méthodologie de renforcement des OSC locales s'est-elle avérée efficace pour intervenir sur la sensibilisation du grand public ? Dans quelle mesure y a-t-il eu des changements positifs dans les conditions d'égalité de genre selon les objectifs et les cibles gouvernemental ?

4 – EFFICIENCE

La méthodologie de formation de formateurs au niveau des acteurs institutionnels s'est-elle avérée efficiente ?

5 - IMPACT

A. Quelles recommandations pour renforcer i) les synergies entre les deux pays, ii) une mise en réseau des différentes organisations féministes partenaires entre elles et avec les partenaires institutionnels ?

B. Est-ce que des changements de comportement en termes d'égalité de genre sont déjà à ce stade observables au niveau des groupes cibles du projet, notamment auprès des professionnel·les de santé, du grand public et des acteurs de l'écosystème de la PEC des VBG ?

6 - DURABILITE

Dans quelle mesure les méthodologies proposées sur le projet en termes de renforcement des capacités des acteurs de sensibilisation permet-elle d'envisager des résultats pérennes en faveur d'une amélioration de l'information, de la prévention sur les DSSR, les VBG, et l'égalité de genre ?

Dans une optique d'amélioration des pratiques de Santé Sud, il est attendu de l'évaluation qu'elle formule des recommandations d'amélioration pour les futures actions de Santé Sud pour la suite du projet.

METHODOLOGIE

La méthodologie d'évaluation attendue repose sur 3 phases qui devront être respectées et détaillées dans les propositions techniques et financières soumises par les consultant·es candidat·es :

Phase 1 : Cadrage de l'évaluation

Une **étude documentaire sur le projet et des entretiens auprès de Santé Sud et ses partenaires** seront menés par le/la consultant·e pour lui permettre d'approfondir sa



connaissance du projet et des enjeux de l'évaluation finale. Cette première phase aura pour objectif de préciser la note de cadrage incluse dans la proposition financière, notamment sur les points suivants :

- Choix, formulation et structuration des questions évaluatives
- Modalités de collecte et d'analyse des données

A l'issue de cette première phase, le/la consultant-e fournira à Santé Sud une version révisée de la note de cadrage pour discussion et validation préalable à la mise en œuvre de la phase 2.

Phase 2 : Collecte des données et conduite de l'évaluation

La conduite de l'évaluation sera menée en deux temps :

2.1 - Récit détaillé et analytique du projet (5 pages maximum) :

Le/la consultant-e établira un récit précis et analytique du projet comprenant à minima les éléments suivants :

- Brève présentation du contexte et de son évolution
- Description du projet (objectifs, contenu, intervenants, mode opératoire, etc.)
- Résumé analytique du déroulement du projet en mettant en évidence :
 - les principaux événements qui l'ont marqué ;
 - les principales difficultés rencontrées ;
 - le cas échéant les principales réorientations survenues.

2.2 - Evaluation du projet selon les 6 critères définis par le CAD/OCDE et des marqueurs genre

Il est attendu de ce 2nd temps un travail de recueil de données principalement qualitatif, basé sur des entretiens semi-directifs, de l'observation et/ou des focus group, avec les partenaires de mise en œuvre. Les données quantitatives concernant le suivi du projet devront aussi être mobilisées et analysées.

La méthodologie développée pour ce 2nd temps de travail devra apparaître clairement et de façon détaillée dans les propositions techniques et financières soumises. Une attention forte sera accordée à la maîtrise des techniques permettant la prise en compte de l'avis des femmes, des jeunes et adolescent-es et des enjeux de genre.

A l'issue de cette deuxième phase, le/la consultant-e :

- Organisera une réunion de restitution provisoire des résultats de l'évaluation avec présentation PowerPoint à l'appui ;
- Prendra en considération les commentaires et recommandations de Santé Sud pour la rédaction du rapport provisoire d'évaluation.

Le/la consultant-e assurera la collecte de données sur le terrain.

Les principales parties prenantes sont :

- **Santé Sud :**
Equipe siège à Marseille / équipe Santé Sud Maroc / équipe Santé Sud Tunisie



- **Les groupes cibles :**
 - Les professionnel·les de santé du CHU de Tunis et des CS de Kasserine ayant bénéficié·es des formations
 - Les membres des OSC partenaires
 - Les écoutantes du réseau LDDF-INJAD et de Beity
 - Les travailleur·euses sociaux·ales des foyers féminins
 - Les animateur·rices de l'ONET
 - Les enseignant·es ayant bénéficié·es de formations
 - Les personnes ressources au niveau des ministères partenaires
 - Les formateur·rices (staff Santé Sud et personnes formé·es pour réaliser les formations auprès des différent·es bénéficiaires)
 - Les jeunes ayant bénéficié·es des activités de sensibilisation

- **Les patient·es** fréquentant le CHU de Tunis et les CS de Kasserine, **les survivantes** ayant été accompagnées dans les différentes structures accompagnées

- **Les expert·es impliqué·es dans le projet**
 - 1 Experte technique SSR
 - 1 Experte technique VBG – Genre
 - 1 expert psychologue
 - 1 expert psychiatre

Le·la consultant·e mènera :

- Des entretiens (individuels, focus groupes etc.) avec les multiples parties prenantes du projet, en vue de recueillir les différents points de vue pour mener une analyse croisée et objective des opinions recueillies sur les performances du projet
- Des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif des bénéficiaires, activités et zones d'intervention du projet. Le but est de déterminer les niveaux d'engagement et de satisfaction des bénéficiaires à l'égard des activités du projet.

Phase 3 : Restitution des résultats de l'enquête et rendu du rapport

Le·la consultant·e rédigera un rapport d'évaluation suivant obligatoirement la trame type de rapport d'évaluation (cf. annexe 2) de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention évaluée et transmettre à Santé Sud et ses partenaires des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles.

A l'issue de cette 3ème phase, il est attendu du/de la consultant·e :

- La restitution d'un rapport provisoire, qui ne devra pas dépasser 30 pages, hors annexes
- L'organisation d'une réunion de restitution provisoire de l'évaluation à Santé Sud et ses partenaires, avec présentation PowerPoint à l'appui
- La prise en compte des retours de Santé Sud et ses partenaires, transmis sous 15 jours suite à l'envoi du rapport provisoire, pour la rédaction du rapport final d'évaluation jusqu'à sa validation par Santé Sud
- L'envoi du rapport final d'évaluation validé par Santé Sud au plus tard 15 jours après réception des commentaires de Santé Sud. Le rapport final d'évaluation ne devra pas dépasser 40 pages, hors annexes.



L'exercice d'évaluation sera mené parallèlement à la réalisation d'une étude de capitalisation, les équipes chargées de ces deux études seront éventuellement invité.es à partager leurs avancées et résultats.

CALENDRIER ET ORGANISATION

1. Géographie

L'évaluation devra être mise en œuvre dans le pays d'implantation du/de la consultant.e et devra impérativement comprendre une phase de terrain dans les deux pays, avec des déplacements dans les régions ciblées par le projet.

2. Calendrier indicatif

A titre indicatif, le nombre de jours d'expertise est estimé à **quarante (40) jours** avec une proposition de répartition comme suit :

- 2 semaines (10 jours) de cadrage, l'élaboration de la méthodologie, préparation des outils de collecte et le rapport de démarrage ;
- 4 semaines (20 jours) de collecte des données sur le terrain (2 semaines en Tunisie, 2 semaines au Maroc) ;
- 2 semaines (10 jours) de traitement et d'analyse des données et rédaction des rapports intermédiaire et final.

Les candidat.es devront intégrer une proposition de chronogramme détaillé dans leur proposition technique.

Le calendrier proposé devra impérativement inclure des temps de validation avant la mise en œuvre de chaque étape, et des temps de restitution intermédiaires avec l'équipe de pilotage du projet, conformément à la méthodologie de travail attendue. Ces temps de validation / restitution pourront inclure des demandes de précisions / révisions à apporter à l'étude en vue de sa validation finale.

Le calendrier indicatif pour la mission est le suivant :

Date	Etape
Novembre 2024	Cadrage, analyse documentaire et élaboration d'un référentiel méthodologique
	Rendu de la note de cadrage, issue de la phase préparatoire et documentaire
Décembre 2024 / Janvier 2025	Phase de l'enquête de terrain Restitution à chaud des résultats de l'enquête terrain
Fin janvier 2025	Rendu du rapport d'évaluation provisoire à Santé Sud et aux bailleurs Date limite : 31/01/2025
	Restitution des résultats et conclusions de l'évaluation auprès de Santé Sud et les bailleurs
	Intégration des observations formulées pendant la restitution



Mars 2024

Remise du rapport d'évaluation final validé
Date limite : 28/02/2025

Le rapport d'évaluation final devra, au plus tard, être validé définitivement le 28 février 2025.

3. Documentation

Différents documents clés relatifs au projet seront mis à disposition des consultant·es et examinés :

- La proposition initiale de projet, la note d'initiation ONG (NIONG) et les Avis de Non-Objection (ANO) et modifications, la description des activités (UE)
- Les accords de partenariat et les conventions avec les bailleurs et partenaires
- Les rapports d'activités et financiers
- Les rapports intermédiaires mi-parcours transmis aux bailleurs
- Les rapports de capitalisation
- Les comptes rendus des réunions
- Les documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, les rapports de consultant·es, les rapports d'études réalisées, les présentations, les rapports de formation.

4. Livrables attendus

Une note de cadrage détaillée précisant la démarche, le déroulement de l'évaluation (notamment sur le terrain), les personnes qu'il-elle compte rencontrer et de quelle manière, les démarches et outils de collecte et d'analyse de données qui seront mobilisés et le planning de mise en œuvre

Un rapport provisoire en français : le-la consultant·e devra produire un rapport d'évaluation de 30 pages maximum (hors annexes), comprenant :

- un sommaire
- une brève introduction
- une présentation des objectifs, de la méthodologie et des limites de l'évaluation
- un retour sur l'ensemble du projet à partir des critères, des observations, des enseignements tirés et des conclusions
- une liste de recommandations intégrant un plan d'action, sur la base des éléments récoltés pour assurer la poursuite et réussite du projet
- des annexes (ex. acronymes, liste personnes interrogées, TDR, méthodologie, calendrier, etc.)

Le-la consultant·e produira un rapport provisoire qui sera soumis à Santé Sud et aux bailleurs pour observation et déposera par la suite un rapport final.



Un rapport final en français : à partir des retours de Santé Sud et des bailleurs, le-la consultant-e intégrera les retours et recommandations faites

- Une synthèse de l'évaluation reprenant les résultats clés de l'étude (maximum 2 pages)
- Une évaluation détaillée du projet (40 pages maximum, hors annexes)

Une présentation : le-la consultant-e réalisera enfin une présentation en format hybride (distanciel et présentiel) de l'évaluation pour mener la restitution aux acteur·rices du projet, y compris aux bailleurs, en revenant sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

Une communication régulière entre les consultant·es et Santé Sud devra être réalisée tout au long du processus d'évaluation.

5. Moyens

Le budget maximal pour cette évaluation est estimé à 30.000€ TTC et inclut les honoraires ainsi que les frais de vie et de déplacements liés à cette mission d'évaluation.

PROFIL DU·DE LA CANDIDAT·E

Il est attendu le recrutement d'un·e consultant·e ou la constitution d'une équipe de consultant·es complémentaires devant couvrir au minimum les différents champs d'expertise suivants :

- 1 équipe de consultant·es / 1 bureau d'étude démontrant les Expériences démontrées en évaluation de programme / projet dans un contexte de développement international et maîtrise des approches orientées changement ;
- Posséder des compétences et expériences significatives en évaluation de projets de coopération au développement (au minimum 5 ans) ;
- Expertise confirmée en santé publique, renforcement des systèmes de santé, santé sexuelle et reproductive ;
- Expertise concernant les questions de genre et d'égalité femme-hommes ;
- Connaissance spécifique du contexte maghrébin (politiques publiques liées à la santé sexuelle et reproductive) et des zones d'intervention spécifiques au projet (enjeux et défis) ;
- Expérience confirmée relative au renforcement des capacités des acteur·rices locaux ;
- Excellente maîtrise des langues arabe et française ainsi qu'une excellente capacité rédactionnelle en français.
- Expérience des méthodes d'animation de réflexions participatives ;
- Autonomie et initiative ;
- Esprit d'analyse et de synthèse.

MODALITES DE REPONSE



1. Calendrier

La date limite de remise des propositions techniques et financières est le **24/10/2024** à 18h (heure de Paris).

Les propositions doivent être envoyées par mail à : pierre.sailler@santesud.org avec en objet « Evaluation finale SentinElles 2024 ».

Les consultant-es concourant-es se verront notifier les résultats de l'appel d'offre au plus tard le **31/10/2024**.

La contractualisation sera effectuée au plus tard le **05/11/2024**. L'évaluation se déroulera entre le **11/11/2024 et le 28/02/2025**.

2. Contenu attendu des candidatures

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation (maximum 1 page) ;
- CV détaillés présentant les références et expériences similaires. En cas de candidature d'une équipe ou d'un bureau d'étude, CV du/de la chef-fe d'équipe et de chacune des personnes mobilisées pour la conduite de l'étude ;
- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, du contexte et des enjeux de l'étude, la méthodologie détaillée de conduite de l'étude, intégrant une proposition détaillée pour le calendrier de mise en œuvre avec le nombre de jours/homme ou femme (maximum 5 pages);
- Références détaillées des expériences / recherches en lien avec l'étude proposée. Tout partage de production antérieure illustrant les capacités de conduite de l'étude par les consultant-es sera grandement apprécié.
- Offre financière détaillée et libellée en euros et faisant apparaître à minima les rubriques suivantes (maximum 1 page) :
 - Honoraires
 - Frais de déplacement et de perdiem
 - Autres dépenses

Le document, hors annexes, **ne doit pas dépasser 15 pages**. L'offre doit être rédigée en français et constituera l'annexe 1 du contrat de prestation de service. Le contrat de prestation de service sera rédigé en français.

L'évaluation des candidatures portera sur les critères suivants :

Critères	Points
Le prestataire (bureau d'étude / cabinet)	15 pts
Expérience et ancienneté	3 pts
Référence et notoriété	3 pts
Moyens techniques	3 pts
Qualités rédactionnelles	3 pts
Clarté et organisation du travail	3 pts
Pertinence des RH dédiées à l'AO (CV)	30 points
Expérience sur la santé et les thématiques en SSR	7 pts
Expérience sur le genre	6 pts
Expérience sur l'évaluation d'un projet de développement	9 pts



Connaissances des pays et de leurs problématiques de santé, politiques publiques	3 pts
Expérience préalable avec Santé Sud	3 pts
Qualité technique de l'offre	30 pts
Compréhension des TDR	10 pts
Qualité de l'offre et CV du/de la/ des consultant.es	10 pts
Détails de la réalisation de la prestation	10 pts
Offre financière	20 pts
Montant de la proposition financière	20 pts

Pour être valables, les offres techniques et financières devront être complètes et atteindre un minimum de 70 points. Santé Sud se réserve le droit de ne pas attribuer le marché et de prévoir des entretiens avec les consultant.es présélectionné.es afin de mieux apprécier leur offre technique et financière.

Santé Sud n'est pas responsable des frais et coûts afférents à l'établissement des dossiers liés à la soumission de l'offre.

Santé Sud se réserve le droit d'annuler le présent appel à candidatures à tout moment du processus.

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.